

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 33. — Chronique, 33. — Annuaire, 36. — Une école Ménagère à Québec, 37. — Le programme de l'évêque de London, 38. — De la cordialité mutuelle à l'intérieur de la famille, 38. — Le mouvement de la colonisation, 39. — Le R. P. Vasco, 39. — La vente illégale des spiritueux, 40. — L'action maçonnique, 40. — L'erreur des Gouvernements, 40. — Le vénérable Michel Garicoits, 41. — Orphelinat Agricole de Saint-Damien, 41. — Reconnaissance à Mgr de Laval, 47. — Nominations ecclésiastiques, 47. — L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 47. — Guérison miraculeuse, 48. — Calendrier, 48. — Memento hebdomadaire, 48.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les catholiques défendent avec vigueur la religion contre les attaques des sociétés secrètes.

Résolution pratique: Lutter contre les Sociétés secrètes par la prière et par l'action.

Chronique.

Le gouvernement russe, qui règne sur les âmes comme sur les corps, voudrait se mettre à la tête du mouvement religieux en Orient et pour cela réunir un concile universel des schismatiques.

Par quelle autorité serait convoqué ce Concile ? Telle a été la première question à résoudre. Les canonistes russes, après une courte discussion, ont abouti à cette conclusion — qui ne surprendra personne — que ce droit revient uniquement au Czar, après qu'il aura pris l'avis du patriarche grec de Constantinople.

La réunion de ce concile tient fort à cœur au métropolite de Moscou, car il espère le voir consacrer en sa faveur la reconstitution du patriarcat russe supprimé par Pierre-le-Grand et qui deviendrait le centre de l'église schismatique pour tout l'Orient. Le patriarche de Moscou serait, ainsi, le pape oriental, et supplanterait le patriarche de Constantinople.

La politique russe voit en cela un moyen puissant pour attirer dans l'orbite de la Russie les Slaves de l'Autriche-Hongrie et les populations des Balkans.

Si l'annonce d'un projet de concile général gréco-russe n'est pas de nature à accroître les espérances que l'on pouvait concevoir, depuis quelques années, d'une réunion des Eglises d'Orient et d'Occident, par contre, on a un meilleur symptôme dans l'initiative prise en Russie pour la réforme du calendrier grec.

La question du calendrier est, on ne l'ignore pas, un des grands obstacles politiques et populaires à l'union. Depuis quelque temps, néanmoins, des efforts sont faits, dans lesquels le P. Tondini a eu la principale part, pour amener la Russie à se conformer à l'usage occidental en adoptant le calendrier grégorien. On est beaucoup mieux disposé aujourd'hui en Russie à ne plus tenir compte de l'origine toute romaine de la réforme du calendrier de Jules César, et c'est là un grand progrès, qui permet d'espérer que d'autres objections du même genre tomberont par la suite.

Au sujet de l'unification projetée du calendrier, voici la note que nous trouvons dans la *Revue de l'Orient Chrétien*:

“ La commission de la réforme du calendrier, organisée par la société astronomique russe, ayant adressé à tous les départements ministériels la prière de donner leur avis sur la question de la réforme, a déjà reçu des réponses favorables des ministères des voies de communication, de l'intérieur, des finances et des affaires étrangères.

“Le ministère des finances aura pour délégué prenant part aux travaux de la commission M. le professeur Mendéléïew, le ministre de l'intérieur sera représenté par un des professeurs de l'institut électro-technique, et le ministère des voies de communication par M. Tougane-Baranovsky.

“La commission se propose de commencer ses travaux ces jours-ci et elle espère les terminer au commencement de juin.”

La participation du gouvernement aux travaux de la commission fait augurer que l'entreprise sera menée à bonne fin, en sorte que la Russie commencerait le prochain siècle avec la plupart des nations civilisées, le 1er janvier 1901.

On dit le Czar fort désappointé des résultats du Congrès de la Haye.

Tout le monde a applaudi à la généreuse initiative prise par l'autocrate russe, mais, en réalité, personne, sauf peut-être le Czar, ne s'est fait illusion sur l'inévitable issue de cette démarche. Les guerres sont le châtement des peuples prévaricateurs, qui méconnaissent les droits de Dieu et de la justice. Le fléau de la guerre a toujours existé et ne cessera qu'à la fin du monde.

Pendant que les ambassadeurs, les envoyés extraordinaires se congratulaient à La Haye, dans le palais de la Reine Wilhelmine, presque tous les pays, représentés à la Conférence, s'occupaient de gonfler leur budget militaire, de développer leurs armements, d'augmenter l'effectif de leurs armées respectives. La Russie elle-même n'échappait point à la règle commune, bien qu'elle eût pris l'initiative de la convocation.

Réuni dans de telles conditions, le Congrès de la Paix devait fatalement tourner à rien.

On a discuté la question de l'arbitrage. C'était au moment où l'Angleterre cherchait une querelle d'Allemand à la République du Transvaal et refusa tout net de laisser discuter de prétendus droits dont elle connaît mieux que personne toute l'inanité.

On a parlé d'armes, de munitions, d'engins explosifs. C'est le moment où l'Europe est encore sous le coup de l'indignation que l'usage des balles *dum-dum* et les barbares procédés de la guerre de Nubie avaient soulevée nécessairement : et cette fois encore l'Angleterre se serait bien gardée de se lier les mains pour l'avenir ; et de reconnaître ses torts pour le passé.

On a parlé de limiter les effectifs.

L'Angleterre, qui n'a pas d'armée de terre en dehors de ses troupes coloniales, y aurait probablement consenti : mais l'Allemagne ne s'en serait pas beaucoup souciée. Pourquoi Guillaume aurait-il renoncé à la faculté de nouveaux régiments, de nouvelles batteries et de nouveaux corps d'armée et d'y incorporer des contingents annuels toujours plus considérables ?

C'est un bien beau rêve, sans doute, que celui d'une paix perpétuelle entre les nations. Mais c'est un rêve.

Le Congrès de la paix nous amène à dire un mot d'un ouvrage récent, publié par l'écrivain polonais Black. Ce livre a produit une impression profonde.

En exprimant, dit-il, par le nombre 100 la valeur du fusil de 1871, on constate que le fusil adopté actuellement par les Etats-Unis possède une valeur effective de 1000. La balle du fusil Chassepot ne pouvait perforer le crâne d'un homme à 1600 mètres, la balle du fusil actuellement en usage traverse quatre ou cinq hommes et brise les os d'un bœuf à une distance de 3500 mètres. Les canons actuels, en tirant un nombre égal de coups, feraient quatre fois plus de mal à l'ennemi que ceux de 1870. Or comme les canons d'aujourd'hui tirent un nombre de coups deux et trois fois plus grand, il en résulte que la puissance destructive de l'artillerie est douze fois plus considérable qu'autrefois. Et ici l'auteur démontre qu'un corps de 1200 hommes marchant à l'assaut d'une position fortifiée, peut être totalement détruit avant d'avoir parcouru 2000 mètres parce que la défense est capable de tirer pendant ce temps 1450 coups de canon produisant 275,000 éclats.

Ceux qui aiment le progrès sous toutes ses formes, liront ces derniers détails avec satisfaction. Mais ceux qui entendent le progrès dans son vrai sens, ressentiront une expression de profonde tristesse.

Annuaire

Nous accusons réception, avec remerciements, de l'Annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour 1898-99.

Le nombre des séminaristes pendant l'année qui vient de finir, a été de 20, et celui des élèves du petit Séminaire de 200.

Bien que cette maison d'éducation soit l'une des plus jeunes, elle jouit déjà d'une réputation aussi méritée qu'enviable.

Une école ménagère à Québec

La *Semaine Religieuse* salue avec bonheur cette nouvelle institution. Nous avons parcouru son programme avec un vif intérêt, et nous croyons qu'elle rendra de véritables services. Elle va suppléer à ce qui manque à une foule de jeunes filles, tant dans les classes ouvrières que dans les classes supérieures de la société ; la science de l'économie domestique, les connaissances pratiques nécessaires pour la bonne tenue d'une maison.

La fondation à Québec d'une école de ce genre sous la direction des Sœurs Franciscaines, est venue tout d'abord, nous a-t-on dit, à la pensée de sa Grandeur Mgr l'Archevêque lors d'une visite qu'il fit à la grande école ménagère conduite par ces Sœurs à Anvers, Belgique. Le Gouvernement Provincial, après avoir pris l'avis de la Section Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, a jugé à propos d'accorder quelques secours à cette fondation. Nous ne saurions trop féliciter tant le Gouvernement que le Conseil. C'est de l'argent bien placé.

Enseigner à nos jeunes filles à se suffire à elles-mêmes, à faire de leurs mains, sans secours étranger, avec économie, la cuisine de la famille ; leur apprendre à confectionner elles-mêmes le linge et l'habillement de la famille, à le nettoyer, à le faire durer, à le conserver propre ; les mettre au courant d'une foule de procédés et de recettes utiles à une bonne ménagère ; leur inculquer l'amour du travail, de la simplicité dans les habits, sans exclure le bon goût et même une certaine élégance ; leur faire comprendre la valeur du temps et de l'argent et la meilleure manière de les employer utilement ; voilà certes autant de choses excellentes qui ne peuvent que contribuer beaucoup au bien-être matériel et moral des familles.

Le programme que nous avons sous les yeux est sagement ordonné. En outre de la partie que nous pouvons appeler *usuelle et pratique*, on y a fait entrer les principales choses enseignées dans les écoles primaires, en sorte que les jeunes filles sortiront de l'Ecole Ménagère avec une éducation élémentaire complète, à part les connaissances spéciales qu'elles y auront acquises.

Les Sœurs Directrices offrent aussi de recevoir chez elles, à des heures commodes, les servantes que les maîtresses de maison aimeraient à leur envoyer pour les former davantage à

leurs devoirs. Nul doute que maîtresses et servantes tireraient grand profit de cette idée, si on peut la mettre en pratique.

Les Sœurs qui seront à la tête de l'École Ménagère ont été formés tout exprès en France et en Belgique. En effet dans les vieux pays d'Europe, on est loin d'avoir en abondance comme en Amérique, comme au Canada surtout, les choses nécessaires à la subsistance; on y comprend mieux l'importance de l'économie et de la vie à bon marché.

L'école Ménagère que les Sœurs Franciscaines fondent parmi nous a toutes les sympathies du clergé, puisqu'elle va lui venir en aide dans la croisade qu'il prêche contre le luxe et l'extravagance. Nous souhaitons cordialement succès à la nouvelle institution.

Le programme de l'évêque de London

“ Ce sera en tout temps mon but et mon désir, comme un bon pasteur doit le faire, de pourvoir aux intérêts spirituels de tous, non seulement des fidèles de la langue anglaise, mais aussi de cette autre partie importante de mon troupeau dont c'est le privilège et la consolation d'entendre la parole de Dieu dans sa langue maternelle, la langue française, qu'avec la vraie foi elle a reçue de ses ancêtres, les premiers colons et les premiers missionnaires du catholicisme au Canada. ”

Mgr Mc-Evay fera donc pour les Canadiens français ce que les évêques de la province de Québec ont toujours fait pour les Irlandais catholiques.

De la cordialité mutuelle à l'intérieur de la famille

Que tous les intérieurs seraient donc heureux si les maris savaient reconnaître et apprécier à leur juste valeur les mérites de leurs femmes! Un mot d'éloge coûte si peu et enfante tant de merveilles. Ces paroles sont profondément vraies, surtout si on en fait l'application à l'épouse *chargée du soin* de tenir et de diriger la maison.

L'écrivain, le poète, l'artiste, le musicien trouvent toujours dans leurs travaux une variété nouvelle qui est pour eux un stimulant et un encouragement.

La femme, tout au contraire, doit chaque jour accomplir *la même tâche* ; elle est vouée à perpétuité à la même besogne monotone et fatigante.

Il faut réellement qu'elle soit soutenue par l'amour des siens, le plus puissant des leviers, pour se résigner à accomplir gaie-ment et persévéramment cette ennuyeuse corvée.

Ainsi que le dit le poète dans ses vers éternellement vrais :

La maison n'est pas seulement un assemblage de moellons et de charpentes recouvert d'un toit. Il faut quelque chose pour animer cet intérieur. Il faut que le cœur puisse s'y épanouir et s'y sente réconforté.

Que serait la maison si, à notre arrivée, nous ne trouvions pas un visage souriant et des paroles aimables pour nous accueillir . . . et si l'arrivant ne répondait pas de même ?

C'est là qu'est le bonheur et là seulement on se sent heureux lorsque l'amour *mutuel* habite le foyer.

Le mouvement de la colonisation

D'après le Rapport de la Société de Rapatriement et de colonisation du Lac St. Jean, du 1er janvier au 31 décembre 1898, il a été enregistré 719 colons nouveaux venant du Canada et 612 venant des Etats-Unis, ce qui forme un total de 1322 colons pour 1898.

Le R. P. Vasco

Une des grandes figures de la Compagnie de Jésus, vient de disparaître avec le P. Henry Vasco, Jésuite, que Dieu vient de rappeler à lui le 21 juillet.

Le P. Vasco était de noble famille du Piémont et, prévoyant tout le bien qui pouvait être fait par le moyen de la presse, fonda à Turin l'*Emporio Popolare*, qui, après plusieurs modifications, devint l'*Italia reale, Corriere nazionale*. Il eut les mains dans toute la presse catholique italienne, s'occupa de tout, et trouva, soit dans sa fortune personnelle, soit dans la bourse de ses nombreux amis, les ressources nécessaires pour ces œuvres multiples, qui ne vivent et ne prospèrent que par les sacrifices que l'on fait pour elles.

Il est mort à l'âge de 86 ans, sans avoir ressenti les incommodités de la vieillesse et gardant jusqu'au dernier moment cette intelligence qu'il avait constamment, dans sa longue carrière, tournée au service de son Dieu.

La vente illégale des spiritueux

Les journaux publient assez régulièrement les noms de ceux qui sont condamnés à l'amende pour vente de boisson, sans licence. Il serait plus satisfaisant pour le public de savoir de plus, si l'amende a été payée et si la loi a reçu sa légitime sanction dans chaque cas.

L'action maçonnique

L'action maçonnique a sa grande part dans l'agitation qui trouble la Belgique, comme dans les affaires d'Autriche, de France et d'Espagne, et la juiverie cosmopolite tient les fils de toute cette propagande révolutionnaire par les loges et par la presse. Il arrive parfois aux juifs de laisser voir le bout de l'oreille. Un journal Viennois, qui est entre leurs mains, se félicitait récemment de leur succès croissant dans la désagrégation des nations catholiques.

L'erreur des Gouvernements

“L'ordre naturel ne peut se passer de l'ordre surnaturel. Dieu a voulu qu'il en fût ainsi ; et jusqu'au dernier jour, en dehors de cette union nécessaire, il n'y aura que le chaos.

“Quel est le but du pouvoir ? que doit-il vouloir ? *Rendre gloire à Dieu au plus haut des cieux et procurer la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !* Cette paix que le Dieu d'amour et de justice veut donner aux hommes, ne peut être ni la paix de Brutus, ni la paix de César. Sans justice et sans amour, point de paix, point de liberté. Là où règne l'esprit de Dieu, répandu par son Eglise, là règne aussi la liberté.

“ Les gouvernements, tombés dans une erreur barbare, oublient tout simplement que l'homme a une âme. De là leur

impuissance à concilier l'ordre et la liberté, le développement individuel et le développement social.

“ Leur science traite l'homme comme s'il n'avait qu'un corps et des appétits ; elle ne tient pas compte de son âme immortelle et de ses devoirs envers Dieu. Voilà pourquoi cette science, qui voudrait sans doute réaliser l'ordre, n'engendre que les révolutions. Les lois qui régissent les sociétés, comme les lois qui régissent les individus, ne peuvent être justes et par conséquent stables, qu'à la condition d'être modelées sur les rapports de l'homme avec Dieu.”

Le vénérable Michel Garicoits

La cause du Père Michel Garicoits, fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Betharram, vient de faire un pas important. Le décret pour l'introduction de sa cause en cour de Rome a été signé le 15 mai dernier.

Orphelinat Agricole de Saint-Damien

M. le Ministre, M. le Président, Messieurs.

Invité à faire une conférence devant ce vénérable congrès agricole, j'ai accepté avec plaisir et reconnaissance. C'est, en effet, avec plaisir, puisque je parlerai devant une réunion de canadiens, amis dévoués du progrès de l'agriculture et de la colonisation dans notre belle province de Québec ; c'est aussi avec reconnaissance, parce que j'aurai, j'en suis sûr, toutes vos sympathies pour une œuvre si belle, si noble et si patriotique : je veux parler de l'Orphelinat agricole de Saint-Damien de Buckland, dans le comté de Bellechasse, dont je suis l'humble fondateur et directeur.

Un grand écrivain a dit : ce sont les grandes agglomérations d'hommes qui bouleversent les sociétés : *Multitudo, mater est seditionis*, disait saint Jean Chrysostôme. Les révolutions ne naissent pas dans les petites campagnes et les villages.

Voilà, MM., l'idée qui a créé l'œuvre de l'orphelinat, qui sera le sujet de cet entretien. Le but de notre œuvre est donc de ramener de pauvres orphelins abandonnés, de les éloigner des villes et des grands centres, de les instruire, de leur faire aimer

l'agriculture et de les former à la vie de sacrifice, nécessaire au jeune colon au sein de la forêt.

Voyons ensemble, M.M., ce qu'a été notre orphelinat à son origine; ses pénibles et laborieux commencements; ce qu'il est aujourd'hui; ce qu'il sera, dans quelques années; le bien immense qu'il pourra faire pour la grande cause de l'agriculture et de la colonisation, si nous avons, toutefois, l'encouragement que mérite cette œuvre qui a déjà coûté tant de sacrifices.

Il y a sept ans, un pauvre missionnaire du diocèse de Québec, allait frapper à la porte de la chambre de son Eminence le Cardinal Taschereau d'illustre et sainte mémoire, et lui exposait le plan d'une œuvre tout à fait nouvelle dans le pays; c'était la création d'un orphelinat d'agriculture et de colonisation, tel que nous vous l'exposerons bientôt.

Notre vieux cardinal qui avait le coup d'œil vif et juste, en entendant exposer ce projet, comprit immédiatement la nécessité et l'urgence de cette œuvre, mais aussi les difficultés de tous genres, pour en obtenir la réalisation parfaite. M. le curé, reprit Son Eminence, si cette œuvre était menée à bonne fin, elle ferait un bien énorme, non seulement dans notre diocèse, mais dans le pays tout entier: avez-vous bien des capitaux sur lesquels vous puissiez compter? "J'ai une piastre qu'une personne charitable, à qui je viens de communiquer ce projet, m'a donnée, répondit le missionnaire; mais ajouta-t-il, je compte sur une bonne banque, c'est la *banque de la Providence*. Nous voyons assez souvent, les banques de la terre et les institutions mouétaires les plus florissantes faire faillite, et nous n'avons pas encore entendu parler que la banque de la Providence ait fait banqueroute. C'est vrai, répondit notre vénérable et auguste vieillard, toutes les grandes œuvres de Dieu, ont commencé comme cela, c'est-à-dire avec rien. Si vous avez Dieu pour vous, qui sera contre vous? Je bénis de grand cœur cette œuvre, allez-y prudemment, et vous réussirez. Et voilà, M.M., comment notre premier cardinal canadien, a été prophète au déclin de la vie; car il y a à peine sept ans que cette parole a été prononcée, et un orphelinat de 335 pieds de longueur à trois étages et tout meublé a surgi de terre comme par enchantement, avec un personnel de 165 orphelins que nous vêtissons, nourrissons gratuitement depuis six ans, et cela au milieu des bois et des montagnes, loin de toutes communications, sans aucune autre

ressource que la protection de la divine Providence ; c'est-à-dire que depuis six ans, nous avons fait une dépense d'au delà \$60,000 pour achat de 700 acres de terre, bâtisses, granges, ameublement, animaux, voitures, instruments agricoles et entretien et nourriture de tout ce monde qui est toujours trop affamé pour nos faibles ressources. Comme nous vous l'avons dit, MM., le but final de notre œuvre patriotique et nationale, tout en étant éminemment humanitaire, est l'agriculture et la colonisation par le moyen d'orphelins pauvres et abandonnés. Nous ajouterons en outre différentes petites industries qui peuvent favoriser et développer notre système d'agriculture et de colonisation. Notre œuvre comprend deux choses distinctes : le petit et le grand orphelinat.

1o *Le petit orphelinat* : il est sous la direction des Sœurs du Perpétuel Secours, institut naissant qui a été créé dans ces vues. Il comprend les petits garçons et les petites filles. Les bonnes Sœurs s'occupent d'abord, sous la direction d'un prêtre zélé, de l'instruction religieuse et intellectuelle de ces enfants. Les petits garçons travaillent ensuite, aux différentes heures de la journée, aux travaux des champs, surtout aux jardins. On commence à leur donner des leçons d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture théoriques et pratiques suivant leur âge. Les filles reçoivent des leçons d'économie domestique, apprennent à faire la cuisine, filer, tricoter, tisser, les travaux aux jardins potagers, même à cultiver les fleurs, comme récréation. Elles apprennent en outre à tenir une laiterie, faire le beurre et toutes les choses indispensables pour une bonne mère de famille.

2o *Le grand Orphelinat*. Jusqu'à ces dernières années, les orphelinats renvoyaient leurs garçons à l'âge de douze à treize ans. On les plaçait chez des parents, ou dans des familles généralement peu intéressées à l'avenir de ces orphelins. L'expérience de longues années nous prouve que la plupart de ces enfants placés à la campagne, n'étant pas habitués à ces travaux manuels, n'avaient aucun goût ni aucune aptitude pour ce genre de vie, et arrivés à un certain âge quittaient ces familles, voyageaient ici et là, allaient se fixer dans les villes du Canada ou des Etats-Unis et finissaient enfin par devenir de mauvais sujets, qui étaient ensuite à la charge de l'Etat dans les prisons et les pénitenciers.

C'est pour remédier à ce triste état de choses, qu'on a voulu

créer le grand orphelinat d'agriculture et de colonisation qui complètera notre petit orphelinat. Ces jeunes garçons passeront, à l'âge de douze ou treize ans, sous la direction d'une communauté spéciale de religieux en voie de formation, dont le but sera de les diriger, de continuer leur instruction dans l'agriculture et les travaux de défrichement et de les grouper ensuite dans un centre de colonisation. C'est pour cette raison que l'Orphelinat agricole de Saint-Damien a acheté dernièrement 700 acres de terre supérieure, en bois debout, pour habituer nos jeunes gens à ce genre spécial de travail. Nous avons commencé à abattre le premier arbre le 15 mai de l'année dernière et nous avons récolté 600 gerbes de grain à l'automne. Cette année, nous avons défriché seize arpents que nous avons commencés, avec nos orphelins seulement.

Voici, maintenant, MM., le plan final de notre œuvre de colonisation, qui intéresse naturellement beaucoup monsieur le ministre de la colonisation, l'Honorable M. A. Turgeon, et nous le soumettons humblement au jugement de votre esprit de patriotisme qui doit animer tous les véritables amis de notre nationalité.

Le gouvernement est bien disposé à nous réserver une certaine étendue de terre, suffisante pour former toute une paroisse, disons trois rangs doubles, de trois lieues de long, pour l'œuvre de l'orphelinat d'agriculture et de colonisation. Une fois cette réserve localisée dans un endroit favorable à la nouvelle colonie d'agriculteurs orphelins, le gouvernement donnerait 35 lots pour l'établissement d'un premier groupe d'orphelins.

La communauté en prendrait cinq sur les trente-cinq pour établir une succursale qui servirait de pépinière à la nouvelle paroisse. Ces trente-cinq lots seraient pris au centre du 2e rang double et la succursale ou monastère agricole serait le siège de la future église paroissiale. La communauté aidée de ces jeunes colons ferait défricher et ensuite distribuer ces lots à chacun de ces jeunes orphelins, avec une petite maison, grange et animaux nécessaires pour pouvoir vivre. Ces lots ainsi distribués seraient au nom de la communauté pendant quelques années, afin de s'assurer des bonnes dispositions de ces jeunes gens, et, après ce temps d'épreuve, ils seraient mis en possession de leur titre légal. Après l'établissement de ce premier groupe en viendrait un second qui, déjà préparé à l'avance, viendrait se fixer à la succursale de la nouvelle paroisse

Ils défricheraient les lots suivants, toujours sous la surveillance de la communauté, et demeureraient ensemble au monastère jusqu'à ce que leurs lots fussent suffisamment défrichés pour s'établir définitivement.

Fuis viendrait un troisième groupe, un quatrième et ainsi de suite, tant qu'il y aurait des lots à défricher dans la nouvelle paroisse. Une fois cette paroisse complètement et exclusivement organisée d'orphelins abandonnés, la communauté irait ouvrir une nouvelle paroisse dans un autre endroit, de la même manière, pour avoir un nouveau débouché à nos orphelins futurs.

Il y aurait aussi, comme nous l'avons dit, des boutiques où ils apprendraient des métiers, et différentes industries agricoles que nos jeunes gens qui n'auraient pas de goût ni de disposition pour l'agriculture, pourraient apprendre et exercer ensuite dans la nouvelle paroisse formée par leurs petits confrères.

Combien d'industries agricoles et très payantes qui n'existent pas dans notre jeune pays et qui pourraient surgir par l'initiative et l'intelligence de ces jeunes gens formés dans cet esprit ! Nous avons déjà l'industrie laitière qui a fait des progrès énormes depuis quelques années dans notre Province de Québec, encourageons-la, travaillons encore à la perfectionner afin de pouvoir faire une production avantageuse à nos populations rurales.

Mais ne serait-il pas imprudent de n'avoir qu'une seule industrie, si prospère qu'elle soit ? Car si pour une raison ou une autre elle venait à diminuer considérablement dans la vente de ses produits, que deviendrait notre population agricole qui n'aurait que ce seul moyen à peu près pour faire de l'argent ? Ne vaudrait-il pas mieux en avoir plusieurs qui pourraient remédier à cette industrie en cas de défection ou au moins de diminution désastreuse ?

Il y a l'industrie du *bacon* dont M. Chapais vous a parlé.

Il y en aurait bien d'autres.

La culture du lin par exemple pourrait en développer trois avec avantage. La fabrication de la toile fine de commerce que nous avons importée jusqu'ici à grands frais de la Belgique, de la France et de l'Angleterre.

Si cette industrie est payante dans ces pays, pourquoi ne le serait-elle pas ici ? Avec la graine, nous aurions l'huile qui serait une source considérable de commerce, enfin le résidu d

cette graine nous donnerait le tourteau ou pain de lin qui favoriserait à son tour l'élevage et l'engrais des bestiaux. Dans certains endroits du pays le sol serait excellent pour la culture de la patate, mais on ne songe nullement à la cultiver sur une grande échelle, vu la distance des centres et la trop grande difficulté des transports. Cependant si on créait une petite féculerie pour en diminuer le volume, alors l'exportation en deviendrait facile, et serait une nouvelle source de revenus sans compter encore que le résidu de ces patates viendrait en aide à l'industrie laitière et à l'industrie du *bacon*. Ajoutons à tout cela, les industries des différentes conserves alimentaires, que nous nous proposons d'enseigner à nos jeunes industriels.

Voilà, M.M., une mine inépuisable de richesses pour nos populations des campagnes. Voyez un peu ce que l'on pourrait produire. Outre les viandes en conserves, nous aurions le lait condensé, les conserves des pois verts, fèves, blé-d'inde, tomates, fraises, framboises blanches, groseilles etc., les gelées de pommes, gadelles, groscilles, etc., les marinades d'oignons, cornichons, piment, graines de capucines : et mille autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

Voilà, M.M., l'historique des œuvres que nous avons entreprises depuis quelques années et vous pouvez juger au prix de quels sacrifices, puisque depuis six ans, je passe mon temps à parcourir de porte en porte les différentes paroisses du diocèse de Québec afin de faire connaître cette œuvre toute providentielle et solliciter des secours pour la sustenter et la développer. Notre bon peuple canadien est vraiment enthousiasmé en entendant parler de cette belle œuvre, et il est tout étonné et tristement surpris d'apprendre que les gouvernements n'ont encore rien fait pour cette œuvre éminemment patriotique, mais heureusement aujourd'hui pour l'honneur de notre nationalité, le gouvernement de la Province de Québec semble vouloir prendre cette œuvre patriotique sous sa haute protection. Cette œuvre est déjà assez connue et appréciée, elle s'impose maintenant, il faut que tous les véritables amis de l'agriculture et de la colonisation se donnent la main pour la réalisation complète de ce projet de dévouement et d'abnégation personnels.

Mr Chicoyne nous a défini la coopération : "l'Union des faiblesses pour produire une grande force." Voilà, M.M., ce que nous avons essayé de faire : réunir ces pauvres orphelins qui

sont la faiblesse même, et qui feraient certainement fausse route, si on les laissait seuls et abandonnés à eux-mêmes, pour en faire une grande force pour notre pays et une gloire pour notre nationalité.

Merci, M. le président, merci, M. le secrétaire de m'avoir donné l'occasion de faire connaître une œuvre qui promet d'être utile à notre pays en général et à notre classe agricole en particulier. Merci à vous tous, messieurs, qui avez eu la charité et la patience de m'écouter. Merci.

Reconnaissance à Mgr de Laval

Un cultivateur de Sainte-Perpétue, souffrant d'une grave maladie qui l'empêchait de vaquer à ses travaux, fit une neuvaine en l'honneur du Vénérable Mgr de Laval, avec promesse de publier sa guérison si elle lui était accordée.

Les premiers jours de la neuvaine, il ressentit un mieux considérable, et au neuvième, il était complètement guéri. Plein de reconnaissance envers son insigne bienfaiteur, il n'a pas oublié sa promesse et il vient la remplir aujourd'hui en exprimant publiquement son éternelle gratitude au Vénérable Mgr de Laval.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec ont été nommés :

Monsieur l'abbé Ph. Turcotte,	curé de St-Méthode d'Adstock	
“ “	Et. Cloutier,	“ “ St-Pierre-Baptiste
“ “	Chs. Leclerc,	“ “ Saint-Elzéar
“ “	J.-B. Thiboutot,	“ “ l'Isle-aux-Grues
“ “	Ed. Pâquet,	“ “ Saint-Gilles
“ “	O. D. Blanchet,	“ “ la Rivière à Pierre
“ “	Ed. Martin,	“ “ Sainte-Perpétue
“ “	J. Jobin	Vicaire à St-Joseph de Lévis
“ “	Am. Boutin,	“ “ St-Roch de Québec

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec

PAR M. L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

Cette *Histoire du Bon-Pasteur de Québec* par un auteur si accredité, ne saurait manquer d'intérêt et figurerait avantageusement dans toutes les bibliothèques paroissiales.

La lecture de ce livre plein d'actualité ne pourrait qu'édifier aussi bon nombre de familles pieuses et peut-être même éclairer quelques jeunes filles dans l'étude de leur vocation religieuse.

Monseigneur l'Archevêque vient de recommander à ses prêtres en retraite de se procurer cet ouvrage pour eux-mêmes, pour leur bibliothèques paroissiales et pour les prix ou récompenses qu'ils donnent parfois dans leurs écoles.

En vente chez MM. Pruneau & Kirouac, 46, rue de la Fabrique, Haute Ville, Québec.

On pourra également s'adresser chez les Religieuses du Bon-Pasteur de Québec, 74, rue Lachevrotière.

Prix : \$1.00.

Guérison miraculeuse.

Une personne très dangereusement malade a été complètement guérie à la suite d'une neuvaine, faite sur sa demande par la Communauté des Sœurs Franciscaines, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, avec promesse de publier dans plusieurs *Revues*.

Calendrier

10	DIM.	5	} XVI après Pent. S. Nom de Marie. Sol. de la Nativité de la Ste. Vierge, <i>Kyr. 2 cl. II Vêp.</i> , mém. de S. Nicolas (II Vêp.) du dim. et de plusieurs martyrs. (A la Basilique, II Vêp., mém des SStes Reliques (II Vêp.), de St Nicolas (II Vêp.) du dim. [et de plusieurs martyrs.]
11	Lundi	†b	
12	Mardi	†b	
13	Merc.	†b	
14	Jendredi	r	
15	Vend.	b	
16	Samd.	tr	
			Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>
			Octave de la Nativité
			SS. Corneille et Cyprien, martyrs

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Stoneham, le 9 : à Saint-Sauveur, le 10 ; à Kamouraska, le 11 ; à Sainte-Christine, le 12 ; à Saint-Sylvestre, le 13 ; à Saint-Côme, le 14 ; à Saint-Elzéar, le 16.